

FICHE DE POSTE 2025

Intitulé du poste	Chef d'équipe ISDND
Statut	Contractuel
Cadre d'emplois	Adjoint technique
Catégorie	Catégorie C

PRESENTATION DU SERVICE D'AFFECTATION

Mission principale du service	ENVIRONNEMENT : gestion des déchets
Composition du service (effectif)	26 agents
Positionnement du poste	Placé sous l'autorité du chef de centre de l'écopôle Colibri

MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Mission principale, Raison d'être ou finalité du poste	Au sein de l'écopôle Colibri et sous l'autorité du responsable d'exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux et des déchèteries Colibri, basé au site de Saint-Laurent du Maroni le chef d'équipe est un encadrant de proximité. Il a pour mission d'encadrer son équipe, organise, supervise et coordonne l'activité de tri/traitement des déchets ainsi que l'entretien du site tout en veillant à la qualité, à la sécurité et au respect des consignes.
Mission et activités du poste	- Encadrement de 8 agents polyvalents repartis entre le tri/traitement des déchets et l'entretien du site - Anime son équipe et coordonne les tâches des agents polyvalents - Assure les causeries d'exploitation avant chaque prise de poste - Gère les affectations de postes de son équipe - Assure l'accueil et la formation au poste de travail - Est garant du respect et de l'application stricte des règles de sécurité - Veille au port des équipements de protection individuels de ses collaborateurs - Est force de proposition pour améliorer la sécurité quotidienne des collaborateurs et usagers - Assure les causeries sécurité - Veille à la vérification et l'entretien du matériel et des engins mis à disposition des agents

	- Est garant du respect des règles et des procédures d'exploitation - Gère les contraintes d'exploitation - Réalise les reporting journaliers liées aux activités du site - Est garant de la qualité de service sur le site, de la propreté et de la réalisation du nettoyage et de l'entretien du site - Communique à sa hiérarchie des problèmes et disfonctionnements - Gère les entrées de matières sur les différentes plateformes en lien avec l'admission - Est garant de la qualité du tri des matières réceptionnées sur les plateformes - Propose les évolutions matérielles et techniques contribuant à l'optimisation du site ainsi qu'à la mise en sécurité des hommes - S'assure de la corrélation entre les capacités de ses agents et la réglementation (permis, autorisation de conduites, etc..) et demande les formations nécessaires à la réalisation des tâches attribuées. Manager de proximité, vous appréciez le travail en équipe et vous collaborez efficacement avec vos collègues. Vous êtes autonome, proactif et capable de gérer vos missions de manière rigoureuse. Vous avez le goût pour le terrain et êtes prêt à vous investir pleinement sur le traitement des déchets ultimes sur l'installation de stockage des déchets non dangereux.
Conditions de travail	Horaires : • Lundi au vendredi ; 7h30 – 12h00 et 13h00 – 15h30 En cas de nécessité de service les horaires peuvent être décalés à tout moment. Le chef d'équipe peut-être amener à palier les absences ponctuelles des opérateurs ou intervenir si l'activité le nécessite. Il peut donc être amené à effectuer lui-même les missions suivantes : mise en balle, stockage des balles, tri/broyage au moyens d'engins. Temps de travail hebdomadaire : 35h Lieu de travail : • Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND), Route de Paul Isnard à Saint Laurent du Maroni Moyens matériels à dispositions • Autoportées • Débrousailluses • Petits matériels d'entretien

	• Tracteur (et ses équipements) • Pelle hydraulique (et ses équipements) • Chariots télescopiques (et ses équipements) • Equipement de protection individuelle • Talkie -Walkie • Téléphone mobile
	Avantages : • Tickets restaurants (valeur faciale 10€) • CNAS • Complément Indemnitaire Annuel (prime en fonction des objectifs) • Prévoyance collective

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Profil du poste	Les « savoirs » (diplôme, formation) : • BAC technique souhaité ; • Réglementation relative à l'exploitation du site ; • Connaissance des Déchets ; • Règles de tri des déchets ;
	Les « savoir-faire » : • Conduite d'engins - CACES R482 CAT E - CACES R482 CAT A - CACES R482 CAT F • Habilitations électriques ; travaux en hauteur ; • Compétences professionnelles - Capacité managériale et encadrement d'une équipe terrain - Faire respecter les consignes de sécurité pour soi celle de son équipe et des tiers ; - Faire respecter les consignes d'exploitation et protocoles ; - Faire respecter le règlement intérieur du site ; - Bon niveau rédactionnel ;
	Les « savoir-être » : • Sens du service public ; • Sens de la communication ; • Capacités relationnelles et de travail en équipe ; • Rigueur, autonomie, sens de l'organisation ;

Notifié à l'agent le :	Fait à Mana le :	La Présidente,
Signature		Sophie CHARLES

L'autorité territoriale dispose du pouvoir hiérarchique qui l'autorise seule, en fonction des besoins et de l'intérêt du service, à modifier le contenu des missions et procéder à l'affectation des agents. Ces éventuelles modifications s'effectuent dans le respect des lois et règlements relatifs aux statuts et aux missions concernant le cadre d'emplois de l'agent.